



S.N.a.C.A.R. 64

Syndicat National du Conseil Agricole et Rural

Mr Guy Estrade
Président de la Chambre
d'Agriculture
des Pyrénées atlantiques

124 bd Tourasse
64078 PAU Cedex

Pau, le 18 septembre 2018

Objet : préavis de grève

18 SEP. 2018

Monsieur le Président,

La section syndicale SNaCAR 64, affiliée à la CFE CGC, appelle à la grève l'ensemble des salariés de la Chambre d'Agriculture le 26 septembre 2018, pour manifester son indignation face au traitement infligé depuis plus de deux ans à deux collègues, Christophe Couso et Corinne Leca.

Ces deux collègues déclarés inaptes à travailler par la médecine du travail en 2016 attendent toujours, sans salaires ni indemnités, que la CA64 veuille bien procéder à leur licenciement.

Nous avons appris que la chambre d'agriculture 64 avait sollicité une nouvelle fois un avis de la Commission Régionale Paritaire sur leurs licenciements, cette fois-ci pour « mesure disciplinaire ».

Cette commission a déjà, par deux fois, en juin 2016 et en septembre 2016 été consultée et avait rendu par deux fois, un avis favorable au licenciement pour inaptitude physique.

Le 26 septembre prochain, la CRP va donc, à nouveau se réunir pour statuer une troisième fois, sur les cas de Christophe Couso et Corinne Leca, plus de deux ans après leur déclaration pour inaptitude par la Médecine du Travail.

Pour exprimer cette honte et notre indignation, le 26 septembre sera une journée de grève et de manifestation.

Déléguée syndicale SNaCAR –CFE/CGC

Délégué syndical suppléant

Marie Claude MAREAUX

Benoit FLOQUET

Copie du courrier adressée à la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)